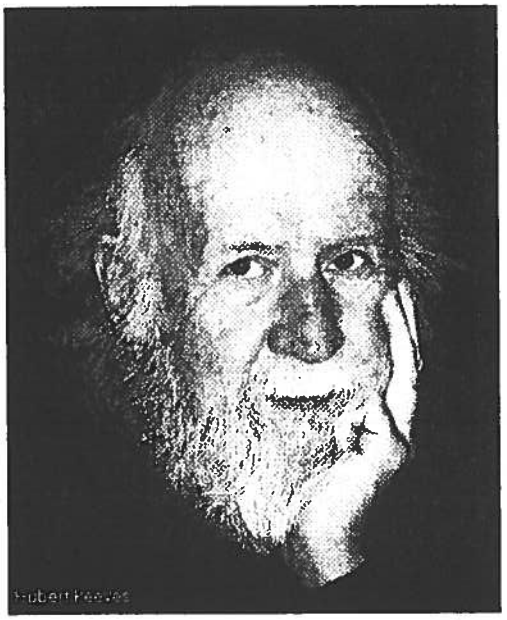
INFORMATIONS

HUBERT REEVES EST PRÉSIDENT DU ROC



C'est avec joie et fierté que le ROC rend publique cette nomination.

Les objectifs principaux de l'association ont été redéfinis à l'article 1 des nouveaux statuts.

Succédant à Théodore MONOD, Hubert REEVES a élaboré un programme dont les grands axes sont devenus nos objectifs :

- préserver la faune sauvage, et plus particulièrement les espèces dont la chasse est autorisée, ou celles prétendues nuisibles,
- faire reconnaître le statut d'être sensible à tout animal, et en premier lieu aux mammifères et aux oiseaux
- défendre les droits et intérêts des non-chasseurs qui, victimes ou non de la pratique cynégétique, désirent s'y opposer.

Pour mieux souligner sa fidélité au passé et ses ambitions nouvelles, le ROC est la Ligue pour la préservation de la faune sauvage et la défense des non-chasseurs.

Le ROC accueillait déjà les non-chasseurs soucieux de la promotion de leurs droits, et de la défense de la nature, quel que soit le degré de leur opposition à la chasse.

Tous ceux qui se préoccupent du devenir des espèces, du sort des animaux, tous ceux qui exercent une activité économique dans la nature, ou qui la fréquentent pour leur loisirs, disposent aujourd'hui d'une association encore plus ouverte.

Sous l'impulsion de son nouveau Président, notre mouvement se développera dans le souci de la légalité, de la solidarité avec les associations fédérées au sein de France Nature Environnement, et avec la Fondation Ligue Française des Droits de l'Animal.

L'argumentation scientifique et la non-violence active resteront ses impératifs.

THÉODORE MONOD NOUS A QUITTÉS



Il fallait qu'ici son souvenir soit évoqué. Il est de ceux qui apportent aux hommes ce dont ils manquent le plus : de l'humanité.



Président du ROC (Rassemblement des Opposants à la Chasse), il était un scientifique, un voyageur, un écrivain, et surtout un sage, un ardent défenseur de la nature et de la vie.

«il faut respecter et même vénérer la vie sous toutes ses formes» (Sortie de secours) *«blesser, piéger, fusiller, détruire un être vivant sauf pour abréger une agonie bien sûr c'est enfreindre une règle suprême, commettre un crime de lèse-création, bafouer un droit, celui de l'armée muette et pitoyable, livrée au bon plaisir de nos orgueils triomphalistes, de nos appétits ou de nos insensibilités»* (L'émeraude des Garamantes)

Gérard BAUDRY



Le «blason» de Théodore Monod